

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°014/2023

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	7	
Votants	8	
Procurations	1	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
Date de convocation		
16/03/2023		

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, Maire.

Présents : MM, BERGEAL Jean-Pierre, COUDERT Loïc, MARCOU Christian, POUGET Jean-Marc, SIMON Philippe
MME VIDAL DA GAMA Marina

Excusée : MME DEVEAUD Sandrine (procuration donnée à M. COUDERT Loïc)

Absents : MM PIESET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommé secrétaire de séance : M. COUDERT Loïc

OBJET : SUBVENTIONS ACORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de faire le choix des associations à but non lucratif et d'intérêt général, qui seront subventionnées par la commune en 2023.

Elle présente la liste des demandeurs et invite l'assemblée à déterminer un montant d'aide.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

✓ **DECIDE** des attributions suivantes :

FNACA	100,00 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES RPI	400,00 €
ALLIANCE ESTIVAUX ST PARDOUX FOOT	100,00 €
CLUB DES MILLE FLEURS	0,00 €
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÈZÈRE ARDOISE	400,00 €
INSTANCE DE L'AUTONOMIE / ALLASSAC	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE	150,00 €
DE MAINS EN MAINS	200,00 €
L'ORTIGIER EN FETE	200,00 €
MISSION LOCALE	415,00 €
RANDO ST PA	200,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DONZENAC	150,00 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	130,00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	500,00 €
COLLEGE D'ALLASSAC	200,00 €
COMICE AGRICOLE	200,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	3545,00 €

Publié le 25 mars 2023

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le
Le Maire, Martine DUMONT

Pour copie conforme

Affichée le :

Transmise au contrôle de légalité le :

